

Projet éducatif de L'Ensemble Scolaire Mariste Bury-Rosaire

La formation intellectuelle, l'ouverture au monde, le sens de l'autre, le développement de la personnalité, la joie de vivre : tels sont les grands objectifs de l'ensemble scolaire.

Sous la tutelle des Pères Maristes, ces établissements sont des lieux :

- où l'on apprend ;
- où l'on devient ;
- où l'on s'ouvre au monde et à l'autre.

Un lieu où l'on apprend

- à comprendre le monde qui nous entoure ;
- à formuler ses idées, à acquérir un jugement critique et des comportements responsables ;
- à travailler avec plaisir en aiguisant sa curiosité.

Un lieu où l'on devient

- en accompagnant, en formant et aidant chaque jeune dans l'itinéraire complexe qui le mène de l'enfance à l'âge adulte ;
- en l'invitant à prendre conscience de ses capacités à travers ses réussites et ses difficultés et en lui permettant de développer les dons qu'il a reçus.

Un lieu où l'on s'ouvre au monde et à l'autre

Dans un climat de confiance, d'écoute, d'ouverture et d'échange avec les adultes chacun peut :

- s'engager pour une meilleure qualité des rapports humains, notamment dans l'accueil de la différence au sein de sa classe ou de la société ;
- s'ouvrir à la foi chrétienne, l'approfondir, la vivre dans des actions de solidarité, la célébrer non seulement par des temps réservés mais aussi par tout un climat inspiré de l'Évangile.

Les établissements affirment leur volonté d'accueillir les jeunes :

- quelles que soient les options religieuses de leurs familles, dans le respect des consciences de chacun ;
- quel que soit leur milieu culturel et social.

Élèves et parents, enseignants et éducateurs, membres du personnel et de l'administration :

l'adhésion de chacun à ce projet éducatif est requise dans un esprit de confiante collaboration.

Elle peut aller du simple respect à un engagement personnel dans la Communauté Éducative.

L'éducation : un acte d'amour gratuit

"Être mariste, c'est être appelé par un choix d'amour gratuit à vivre l'Évangile à la manière de Marie dans une société qui porte son nom... pour servir, penser, agir en toute chose comme Marie elle-même et témoigner... inconnus comme cachés dans le monde d'une Église servante".

Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie

Cet acte de foi marquera
la conception éducative de la Société de Marie

Un peu d'histoire

Hier

Lyon, 23 juillet 1816, vœu dit de Fourvière : dans cette période de crise pour l'Église, un groupe de douze jeunes séminaristes fait secrètement le serment de fonder une congrégation portant le nom de Marie.

La famille mariste : à partir d'une matrice commune, quatre branches autonomes vont se développer partageant une même vocation pour l'éducation et l'enseignement des enfants des milieux modestes : les Frères maristes autour de Marcellin Champagnat (1817), les Sœurs Maristes autour de Jeanne-Marie Chavoix (1823), les Pères Maristes autour de Jean-Claude Colin (en 1824, six prêtres aspirants à devenir maristes mais la congrégation ne sera approuvée qu'en 1836 par le bref du pape Grégoire XVI, *Omnium Gentium*) et une branche laïque (le Tiers Ordre de Marie).

Les Pères Maristes

Deux axes : l'éducation et la mission

• L'éducation

Fondateur de la congrégation des Pères Maristes, le Père Jean-Claude Colin développera les grands traits d'une conception de l'éducation à la manière de Marie en posant à l'intention des maîtres les fondements de ce que doit être la relation des maîtres aux élèves : service, humilité, joie, patience, connaissance.

• La mission

Après avoir obtenu l'approbation de Grégoire XVI, les premiers Pères Maristes s'embarquent pour l'Océanie. C'est le début du rayonnement de la Société de Marie sur divers continents.

Aujourd'hui

En France, sept établissements scolaires sont en réseau sous la responsabilité des Pères Maristes, fidèles à l'inspiration initiales des fondateurs de la congrégation.

Dans certains cas, des regroupements d'établissements ont permis de constituer des ensembles scolaires comme l'Ensemble Scolaire Bury-Rosaire.

En 1992, Notre-Dame de Bury à Margency et Le Rosaire à Saint-Leu-la-Forêt (anciennement sous tutelle des Sœurs Maristes) s'unissent pour constituer un ensemble scolaire unique, dans le respect de l'histoire et de la culture de chacun des sites, sous la tutelle des Pères Maristes qui veillent à leur unité. La congrégation est également représentée à travers des œuvres ou des établissements scolaires dans le monde entier (Amérique du Nord et du Sud, Afrique, Océanie et Philippines, Nouvelle Zélande et Australie).

Perpétuer l'esprit des fondateurs

Les établissements scolaires maristes ont toujours vocation à « se consacrer à toute forme d'éducation, notamment auprès des jeunes en s'inspirant de l'Évangile » (Constitution 1985) et des attitudes de Marie, c'est-à-dire de « penser, juger sentir, agir en toutes choses comme Marie elle-même : se situer à l'égard des jeunes à la manière de Marie » et, comme l'écrivait déjà Jean-Claude Colin dans la dernière constitution de la congrégation qu'il a rédigée en 1872, en recherchant « la communion avec tous nos frères dans la diversité de leurs cultures et situations ».

Aujourd'hui, la congrégation a changé de visage. En France, les Pères Maristes sont moins nombreux mais, dans l'élan initial, ils font confiance aux laïcs pour continuer, en lien avec eux, l'œuvre initiée au XIX^e siècle, notamment en créant l'association de fidèles « Maristes en éducation ». Ils sont attachés au développement d'un réseau entre les établissements qui garantisse l'unité, l'identité et la pérennité de l'esprit mariste.